



# International FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

ACCORDING TO REGULATION (EC) No. 1907/2006

Page 1 of 6

## Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom du produit** Cimetrol  
**Société** PelGar International Ltd  
Unit 13  
Newman Lane Industrial Estate  
Newman Lane Alton  
Hampshire GU34 2QR  
philip@pelgar.co.uk  
www.pelgar.co.uk

**Téléphone** Tel +44 (0) 1420 80744

**Télécopie** Fax +44 (0) 1420 80733

**Numéro de téléphone en cas d'urgence** Tel +44 (0) 1420 80744

**Usage prévu** Insecticide réservé exclusivement à une utilisation professionnelle.

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

**Classification de la directive 67/548** Nocif Nocif en cas d'ingestion.

N - Dangereux pour l'environnement R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Étiquetage de la directive 67/548**

**Symbols**

Xn - Nocif; Dangereux pour l'environnement



**Phrase(s) de risque**

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R50/53 – Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique..

# Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS SUITE

<b>Phrase(s) S</b>	S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout. S37/39 - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. S61 - Avoid release to the environment. Refer to special instructions/safety data sheets.
<b>Autres dangers</b>	Peut provoquer des picotements ou un engourdissement dans les zones exposées (la paresthésie)

## 3 . COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

### Composants dangereux

	Conc.	CAS	EINECS	Symbols/Risk phrases EEC 67/548
propane-1,2-diol	1-10%	57-55-6	200-338-0	
Pyriproxyfen	1-10%	95737-68-1	429-800-1	N; R50/53
Solvent Naphtha (petroleum), Heavy aromatic	1-10%	64742-94-5	268-198-5	N;R51/53 Xn;R65 R66 R67
Silicon dioxide	1-10%	7631-86-9	231-545-4	
C9 - C11 alcohol with 8 moles of ethylene oxide	1-10%	68439-45-2		Xn;R22 Xi;R41
Primary alcohol ethoxylate	1-10%	68439-45-2		Xi;R41
a-Cypermethrin	4.84%	67375-30-8	257-842-9	T; R25 Xn; R48/22 Xi; R37 N; R50/53
Tetramethrin	5.05%	7696-12-0	231-711-6	N; R50/53
1,2-Benzisothiazolin-3-one	0-0.5%	2634-33-5	220-120-9	Xn; R22 Xi; R38-41 R43 N; R50

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Contact avec la peau</b>	Peut entraîner une irritation de la peau chez les personnes prédisposées. Retirer les vêtements contaminés. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un medecin. Nettoyer les vetements contamines et laisser secher avant de les porter a nouveau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes prédisposées. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un medecin.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation des aérosols, peut provoquer une irritation du système respiratoire. Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. NE PAS FAIRE VOMIR. Si conscient donnez un peu de l'eau pour boire et obtenir l'attention médicale. Voir l'étiquette ou de la présente fiche de données de sécurité chez le médecin.
<b>Informations générales</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Contient un pyréthrianoïde de synthèse qui peut causer une irritation des yeux et la peau et des paresthésies (fourmillements et un engourdissement dans les zones exposées).

# Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agent d'extinction</b>	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'exposition au feu, garder les emballages au frais en les arrosant d'eau. Combattre le feu environnant, Produit chimique sec, mousse ou eau pulvérisée.
<b>Fire hazards</b>	Ce produit n'est pas inflammable. Toutefois, des fumées toxiques mai être évolué en cas d'incendie..
<b>Protective equipment</b>	En cas d'incendie. Porter un appareil respiratoire autonome. Une combinaison de protection chimique, Bottes et des gants appropriés.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions personnelles</b>	Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux/le visage. Cf. la section 8..
<b>Environmental precautions</b>	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Maîtriser ou absorber toute fuite de liquide avec de la terre ou du sable. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Si la substance est entrée dans un cours d'eau ou un égout ou souillé sol ou végétation, informez l'autorité
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans un récipient convenablement étiqueté, laver la zone contaminée avec de l'eau ou de détergent et d'eau, en prenant soin d'éviter le nettoyage de surface de l'eau de pénétrer dans les égouts.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	En cas de risque d'éclaboussures, porter des protections homologuées pour les yeux. En cas de risque de vapeurs de pulvérisation, porter un appareil respiratoire homologué approprié. En cas de risque de contact avec la peau, porter des gants en caoutchouc ainsi que des vêtements de protection imperméables appropriés. Dans la mesure du possible, utiliser dans un endroit parfaitement ventilé. Observer en toutes circonstances de bonnes mesures d'hygiène lors de toute manipulation de produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains, le visage et les zones de peau exposées après toute utilisation, et avant de manger, de boire ou de fumer. Lire l'étiquette avant toute utilisation.
<b>Storage</b>	Conserver hors de la portée des enfants..
<b>Usage prévu</b>	Insecticide réservé exclusivement à une utilisation professionnelle

# Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Protection des voies respiratoires</b>	Appareil respiratoire homologué approprié en cas d' exposition aux vapeurs de pulvérisation.
<b>Protection des mains</b>	Des gants en caoutchouc ou en plastique
<b>Protection des yeux</b>	Si les éclaboussures sont susceptibles de se produire, de l'usure: des lunettes de sécurité approuvées.
<b>Matériel de protection</b>	Vêtements imperméables. Bottes.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Description</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>pH</b>	No Data
<b>Point d' ébullition</b>	No Data°C
<b>Point d' éclair</b>	> 65°C
<b>Explosif</b>	Not applicable
<b>Oxydant</b>	Not applicable
<b>Pression de vapeur</b>	Not available
<b>Densité relative</b>	1.05 - 1.35
<b>Coefficient de partage</b>	No Data
<b>Point de fusion</b>	No Data°C
<b>Température d' auto-ignition</b>	Not applicable

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, étincelles et flammes nues.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une combustion ou une décomposition thermique produira des vapeurs toxiques et irritantes.

# Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Informations toxicologiques** Contient un pyréthrianoïde de synthèse qui peut causer une irritation des yeux et la peau et des paresthésies (fourmillements et un engourdissement dans les zones exposées).

Pyriproxyfen	Voie dermique chez le rat DL50 = > 2000 mg/kg Voie orale chez le rat DL50 = > 5 g/kg
a-Cypermethrin	Voie dermique chez le rat DL50 = > 2000 mg/kg Voie orale chez le rat DL50 = 339.9 mg/kg Voie dermique chez le lapin DL50 = > 2000 mg/kg Par inhalation chez le rat CL50/1 h = 0.421 mg/l
Tetramethrin New	Voie dermique chez le rat DL50 = > 2000 mg/kg Voie orale chez le rat DL50 = > 5000 mg/kg

**Toxicité aiguë** Voie orale chez le rat DL50 > 2000 mg/kg (calculated),  
Voie dermique chez le rat DL50 > 5000 mg/kg (rat). (calculated).

**Corrosivité** Aucune irritation escomptée.

**Sensibilisation** Mai provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles au contact de la peau ou par inhalation de brouillard de pulvérisation.

**Exposition répétée ou prolongée** Répétée ou prolongée au contact de la peau mai provoquer une irritation cutanée et de sensibilisation chez les personnes sensibles.

**Effets mutagènes** Non communiqués.

**Effets carcinogènes** Non communiqués

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pyriproxyfen	Daphnies CL50/48h = 0.4 mg/l Truite arc-en-ciel CL50/96h = 0.33 - 0.37 mg/l Algues CI50/72h = 0.064 mg/l
a-Cypermethrin	Daphnies CE50/48h = 0.0003 mg/l Truite arc-en-ciel CL50/96h = 0.0028
Tetramethrin New	Daphnies CL50/48h = 0.110 mg/l Crapet arlequin CL50/96h = 0.016 mg/l

**Informations supplémentaires** Ce produit ne doit en aucun cas s'écouler dans les conduits d'évacuation d'eau.  
Contacter l'autorité compétente en cas de déversement important.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Informations générales** Éliminer en tant que déchet spécial conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

**Élimination du conditionnement** Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

# Cimetrol

Revision 4  
Revision date 10-May-2011

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

ONU 3082

Groupe de III

Catégorie 9

conditionnement

N° Id danger: 90

Nom de transport exact MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT  
DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,  
LIQUIDE, N.S.A, (Contains alpha-  
cypermethrin , tetramethrin and  
pyriproxyfen) .

### IMDG

ONU 3082

Groupe de III

Catégorie 9

conditionnement

Polluant marin OUI

Code EmS F-A S-F

### IATA

ONU 3082

Groupe de III

Catégorie 9

conditionnement

Risque supplémentaire -

Instructions de 914  
conditionnement (Cargo)

Quantité maximale 450 L

Instructions de 914  
conditionnement  
(Passager)

Quantité maximale 450 L

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Sécurité, santé et  
règlements sur l'environnement Regulation (EC) 1907/2006, Regulation (EC) 1272/2008 and  
Regulation (EC) 453/2010.

la sécurité chimique  
évaluation Aucune évaluation de la sécurité chimique a actuellement été réalisées sur ce materiel.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Text of risk phrases in  
Section 3. R22 - Nocif en cas d'ingestion.R25 - Toxique en cas d'ingestion.R37 - Irritant pour les voies respiratoires.  
R38 - Irritant pour la peau.R41 - Risque de lésions oculaires graves.  
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R48/22 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.  
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme  
pour l'environnement aquatique.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour  
l'environnement aquatique.  
R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Usage limitée Insecticide réservé exclusivement à une utilisation professionnelle..

Révision Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants  
Section 2; Section 3; Section 11; Section 13; Section 15; Section 16.